



## Fruits à noyau

**N°08**  
**04/04/2019**



**Animateur filière**

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfreдонаqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfreдонаqui@laposte.net)

**Directeur de publication**

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Fruits à noyau N°XX  
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

### Ce qu'il faut retenir

#### Pêcher

- **Cloque** : la période de sensibilité s'achève.
- **Oïdium** : pour les variétés sensibles, la période à risque est en cours
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours.

#### Prunier

- **Monilia** : la période de sensibilité s'achève.
- **Maladie des pochettes** : la période de sensibilité est en cours.
- **Carpocapse des prunes** : les premières captures ont été enregistrées.

#### Cerisier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeilles » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia fleur** : la période de sensibilité est en cours.

#### Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours et s'intensifient.

## • Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade G « chute des pétales » (BBCH 67) - stade H « nouaison » (BBCH 71) pour les variétés à débourrement tardif ; stade H « nouaison » (BBCH 71) à début stade I « jeune fruit » (BBCH 72) pour les variétés à débourrement précoce.

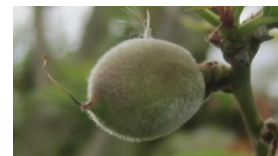
L'avance de près de 8 jours par rapport à 2018 se maintient.



Stade G « Chute des pétales »



Stade H « Nouaison »



Stade I « Jeune fruit »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

### Evaluation du risque

Pour la majorité des variétés la période de sensibilité s'achève.

## • Oïdium

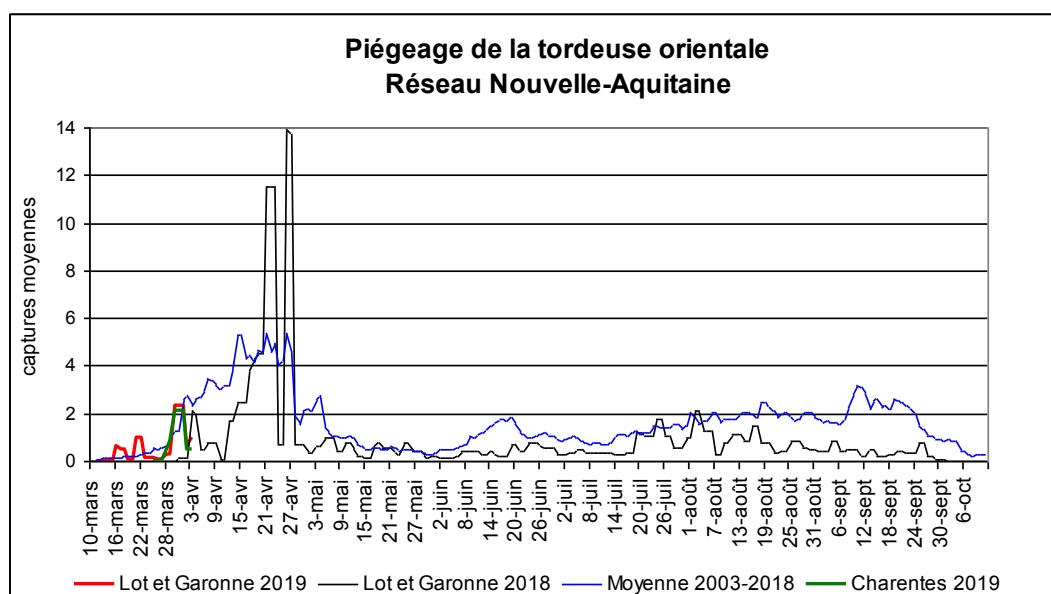
La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Pour les variétés sensibles (variétés à peau lisse), elle débute à la chute des pétales et pour les variétés plus tolérantes, lorsque le fruit atteint 7 à 8 mm de diamètre (stade de sensibilité maximum du jeune fruit). La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

### Evaluation du risque

Pour les variétés sensibles, la période de sensibilité est en cours.

## • Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 2 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 12-14 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à partir des 12-15 avril.

#### Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours. Les pontes pourraient s'intensifier à partir de la fin de semaine prochaine.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Elle doit être en place.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Cochenille blanche du mûrier**

En parcelles de références, des pontes sont observées sous les boucliers. La migration des jeunes larves ne devrait pas démarrer avant les 17-20 avril.

#### Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

**Mesures prophylactiques :** L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broyage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus.

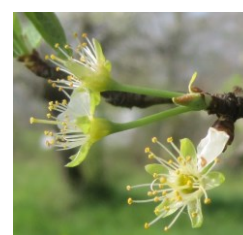
Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler les premiers foyers.

## Prunier

- **Stades phénologiques**

**Prunier d'Ente :** en Lot-et-Garonne, stade G (BBCH 67-69).

L'avance de près de 10 jours observée par rapport à 2018 se maintient.



**Stade G « Chute des pétales »**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). Le monilia contamine les fleurs au niveau du pistil. Les fleurs touchées se dessèchent en restant accrochées au rameau. La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

#### Evaluation du risque

La période de sensibilité est terminée pour la majorité des parcelles.

**Mesures prophylactiques :** La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille, est indispensable à la réduction de l'inoculum.

## • Maladie des pochettes

Le champignon hiverne entre les écailles des bourgeons et dans les anfractuosités des écorces. Au moment de la floraison, il contamine les fleurs. Un temps doux et humide durant l'hiver et le mois d'avril, favorise l'expression de la maladie.

### Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de cette maladie s'effectue en fin de chute des pétales.

## • Tavelure

Cette maladie provoquée par un champignon, *Cladosporium carpophilum* peut engendrer certaines années de forts taux d'attaques sur fruits.

Les symptômes sur fruits se caractérisent par des taches « huileuses » circulaires de couleur brun-verdâtre. Le champignon se conserve sous forme de mycélium au niveau de chancres sur bois. Dès la chute des collerettes et jusqu'à la récolte, les spores produites sont disséminées par la pluie et le vent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure débute à partir de la fin de la chute des pétales. Elle doit s'effectuer en tenant compte de la pression de la maladie dans le verger les années passées et des conditions climatiques. Les premières interventions sont décisives dans la gestion de la maladie.

## • Puceron vert

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur du virus de la Sharka (*Plum Pox Virus*).

En parcelle de référence, on observe actuellement le développement des colonies et les premiers enroulements du feuillage.

### Evaluation du risque

La période à risque est en cours. Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.



Dégât de pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Carpocapse des prunes

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures sont enregistrées. Le vol devrait se généraliser dans les prochains jours.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone doivent être en place.

### Evaluation du risque

**La période à risque vis-à-vis des pontes ne débutera que lorsque les conditions climatiques seront favorables** (températures crépusculaires supérieures à 13°C, absence de pluie et de vent) **et que les collerettes des jeunes fruits auront chuté.**

En prunier d'Ente, le risque de ponte est actuellement nul.



Carpocapse des prunes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des prunes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Hoplocampe**

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont en baisse.

**Evaluation du risque**

La période à risque d'éclosions débute.

Dans le cadre du piégeage, le seuil approximatif à partir duquel le risque de pontes est important est fixé à un total de 80 à 100 captures par piège chromatique blanc depuis le début du vol.

- **Phytoptes**

Les phytoptes sont de petits acariens non visibles à l'œil nu. Sur prunier, on peut rencontrer le phytopte libre et le phytopte à galle qui ont sensiblement la même période de migration.

**Le phytopte libre** hiverne à l'état d'adulte sur les rameaux au niveau des bourgeons. Au printemps, il colonise les feuilles au fur et à mesure de leur déploiement. Des attaques importantes se manifestent par un bronzage de la végétation et une défeuillaison précoce affectant surtout le haut des arbres.

**Le phytopte à galle** hiverne dans des galles (excroissances rondes, de couleur brunâtre, mesurant environ 2 mm de diamètre et de couleur lie de vin lorsqu'on les écrase) à la base des rameaux et des bouquets de mai, c'est le plus facile à observer.

A partir du mois d'avril, les galles commencent à s'ouvrir et les phytoptes migrent à la base des jeunes pousses. Leurs piqûres de nutrition entraînent la formation de nouvelles galles. Ces excroissances autour des rameaux entravent la bonne circulation de la sève.

En parcelle de référence, la migration n'a pas débuté.

La période à risque débutera à partir de l'intensification de la migration.



**Galles de phytoptes**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## Cerisier

- **Stades phénologiques**

En Lot-et-Garonne, stade F « fleur ouverte » (BBCH 65) à début stade I « le calice tombe » (BBCH 72) pour les variétés précoces.

L'avance de près de 8 jours par rapport à 2018 se maintient.



- **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

**Evaluation du risque**

La période de sensibilité est en cours.

**Mesures prophylactiques** : La suppression des momies restées sur les arbres est indispensable à la réduction de l'inoculum.

- **Maladies du feuillage : Cylindrosporiose et Gnomonia**

Gnomonia se caractérise par des feuilles qui s'enroulent suivant la nervure principale, qui se dessèchent et qui restent fixées à l'arbre durant tout l'hiver. La cylindrosporiose se présente sous forme de taches rouges sur les feuilles.

Les champignons hivernent sur les feuilles atteintes l'année dernière. Au printemps, les spores sont libérées lors des pluies.



Dans les vergers sensibles la gestion de ces maladies s'effectue en association avec le monilia.

### Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours avec le développement des jeunes feuilles.

- **Puceron noir**

Quelques foyers sont observés sur arbres non traités.

### Evaluation du risque

Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.



**Pucerons noirs**

(Crédit Photo : F. Marchesan – FDGDON 47)

## Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges**

Les éclosions sont en cours et se sont intensifiées depuis la fin de semaine dernière dans nos suivis biologiques.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 9-13 avril et le stade 80 % autour des 16-20 avril.

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires reprennent leur activité, au niveau des foyers de pucerons, on observe régulièrement des œufs et de jeunes larves de syrphe. Quelques coccinelles et des cantharides sont également visibles.



**Œufs de syrphe**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON)



**Coccinelle asiatique**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Réseau de piégeage**

A cette période de l'année, un papillon *Pammene sp* peut être occasionnellement piégé dans les pièges tordeuse orientale et carpocapse des prunes. Il se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ce papillon.



**Adulte de Pammene sp**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Période de floraison

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Prunier / Pêcher sont les suivantes** : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*